

## Nouvelle signalisation

NORMAND LAMARCHE

Les automobilistes qui empruntent le chemin des Pins ont été surpris de voir réapparaître, le 2 novembre dernier et après plusieurs mois d'absence, le panneau arrêt à l'intersection des Pins, des Perdrix et du Plateau.

Selon le directeur des Travaux publics, monsieur Frédéric Bock, le panneau d'arrêt avait été enlevé parce que la Municipalité évite, autant que possible, de ralentir le trafic sur les chemins principaux. Mais, c'est suite à l'intervention de quelques résidents du secteur que la Municipalité a décidé d'obtempérer à leur demande et de réinstaller le panneau. Et pour plus de sécurité, un signal avancé d'arrêt a également été posé au début de la courbe.



Les stops et les dos d'âne ne sont pas très appréciés des automobilistes, mais quand la sécurité des citoyens est en jeu, il n'y a pas de lésinerie à faire.

## Projet pilote de l'ABVLACS

### Pourquoi se doter d'un plan directeur de lac ?

GILLES W. PILON

**Vous rappelez-vous l'époque pas si lointaine où on pouvait boire l'eau de nos lacs ? On pêchait de la bonne truite en lançant la ligne au bout du quai. On plongeait en apnée pour observer la flore et la faune aquatique.**

C'était le bon temps et on s'imaginait qu'on en jouirait pour les siècles des siècles. Mais nous avons dû nous rendre à l'évidence : l'activité humaine a considérablement modifié l'état des lacs et accéléré leur vieillissement, si bien que certains usages sont devenus impossibles. L'eau des lacs n'est plus potable. Elle est réchauffée par les rives dénudées, gazonnées ou transformées en murets et la truite n'y trouve plus la fraîcheur requise à sa survie. La transparence d'antan a fait place à une onde brouillée qui diminue de beaucoup le plaisir de la plongée.

**Pouvons-nous récupérer les usages de nos lacs ?**

Nous l'espérons fortement. Ce dont nous sommes certains, c'est qu'on peut au moins ralentir leur vieillissement et conserver ce qui reste des usages mentionnés ci-dessus. Comment ? C'est ici qu'intervient le plan directeur de lac, qui,

suite à une étude approfondie, propose un ensemble d'actions concrètes visant à maintenir l'état actuel des lacs, tout en travaillant pour leur restituer les caractéristiques perdues.

**Un bref historique**

En 2007, après la découverte de cyanobactéries dans certains de nos lacs, un organisme de bassin versant fut fondé pour s'attaquer au problème. L'ABVLACS a, depuis, fait beaucoup de sensibilisation auprès de la population et mobilisé un grand nombre de bénévoles pour échantillonner l'eau des lacs, en mesurer la transparence et caractériser les bandes riveraines.

Au cours de l'été 2010, nous avons initié un projet pilote qui consiste à élaborer trois plans directeurs pour les lacs Guindon, des Seigneurs et Saint-Amour. C'est Gabriel Parent-Leblanc, l'agent de liaison du Soutien technique des lacs de Bleu

Mardi 23 novembre, une phase cruciale

## La consultation des citoyens

**Une importante rencontre aura lieu le mardi 23 novembre prochain à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs. Voici l'horaire prévu :**

- 18h30 : plan directeur du lac Guindon
- 19h30 : plan directeur du lac des Seigneurs
- 20h30 : plan directeur du lac Saint-Amour

Le déroulement sera le même pour chacun des lacs. Dans un premier temps, Isabelle Saint-Germain, du CRE, présentera le plan directeur, comprenant le portrait, le diagnostic, les problèmes, les enjeux, ainsi qu'une série de recommandations sur les priorités

et les usages spécifiques au lac. Dans la deuxième partie de l'heure, les citoyens s'exprimeront sur les enjeux, les priorités et les usages retenus pour leur lac.

Par la suite, les plans seront amendés en vertu des commentaires des citoyens et des réactions de la Municipalité, et les trois versions officielles seront présentées à l'assemblée générale annuelle de l'ABVLACS en mai 2011.

Tous les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs sont les bienvenus à cette soirée de consultation, car si l'exercice s'avère profitable, des plans directeurs seront rédigés pour d'autres lacs dans le futur.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer !

**L'ABVLACS, le Conseil municipal et le CRE Laurentides désirent entendre vos réactions sur ce projet pilote et vos priorités sur les enjeux, les problématiques et les usages spécifiques pour chacun des lacs mentionnés.**

Laurentides, qui s'est attaqué à cette tâche colossale. Gabriel, qui a passé l'été à Sainte-Anne-des-Lacs grâce à un partenariat entre la Municipalité et l'ABVLACS, a donc rédigé une version préliminaire des plans directeurs, et celle-ci a ensuite été révisée

par les professionnels du CRE Laurentides.

Pour en connaître davantage sur les caractéristiques actuelles de nos lacs : [www.abvlacs.org](http://www.abvlacs.org)



# Rapport du maire sur la situation financière



de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Le 8 novembre 2010

**Chères citoyennes, chers citoyens, membres du Conseil municipal,**

**Tel que le prévoit la Loi, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs. Je profiterai également de l'occasion pour vous faire part de quelques orientations qui guideront notre travail de préparation du budget 2011.**

Claude Ducharme, Maire

### États financiers 2010

Les états financiers de la municipalité pour l'année 2010 ont été vérifiés par Amyot Gélinas, S.E.N.C. Le rapport du vérificateur démontre que l'année 2010 s'est terminée avec un surplus net de 308 915 \$, quant au surplus accumulé libre de la municipalité au 31 décembre 2010, il était de 481 342 \$ et la dette à long terme consolidée était de 1 120 024 \$.

Cette dette à long terme est constituée principalement des éléments suivants :

1. 23 % de la dette résiduelle sur le bâtiment, propriété de la Régie intermunicipale Piedmont/Saint-Hyppolite/Sainte-Anne-des-Lacs ;
2. Un règlement d'emprunt de 936 000 \$ adopté en 2005 pour la réfection des chemins et qui arrivera à terme en 2012, libérant ainsi une somme de 150 000 \$ ;
3. Un autre règlement d'emprunt de +-400 000 \$ adopté en 2007 pour la réfection des chemins. En 2012, il faudra refinancer le solde de cet emprunt (265 000 \$).

### Situation financière 2010

Le budget 2010 prévoyait des revenus de 4 609 755 \$ et des dépenses de 4 609 755 \$. En date du 31 octobre 2010, donc après 10 mois d'opération sur les 12 mois de l'année financière, la situation est bonne et la municipalité prévoit un léger surplus budgétaire pour l'année 2010.

### Dernier programme triennal d'immobilisation

Vous trouverez en annexe le dernier programme triennal d'immobilisation 2009-2011.

### Rémunération des élus

En 2010, les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la municipalité sont les suivantes :

- Pour le maire, une rémunération annuelle de 23 148 \$, plus une allocation de dépenses de 11 574 \$ pour un total de 34 722 \$. De plus, le maire reçoit aussi une rémunération annuelle de 5 394,96 \$ plus une allocation de dépenses de 2 697,48 \$ pour un total de 8 092,44 \$, ceci pour siéger au Conseil de la MRC des Pays-d'en-haut et aux différents comités de travail.

- Pour chacun des autres membres du Conseil, une rémunération annuelle de 5 427 \$, plus une allocation de dépenses de 2 713 \$ pour un total de 8 141 \$.

À ces montants, une rémunération additionnelle est versée à chaque élu(e) désigné(e) par le Conseil pour sa fonction au sein d'un comité de la municipalité ou d'un organisme supra-municipal ou d'une régie. Cette rémunération est de 90 \$ par mois, par comité, pour le président et de 45 \$ pour le vice-président.

Comme prévu au règlement, la rémunération des élus sera indexée en 2011 selon l'indice des coûts à la consommation (IPC) basé sur la moyenne du Québec de 2010.

### Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Tel que prévu par la Loi, je dépose pour consultation publique, la liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, octroyés depuis la dernière présentation du rapport du maire.

## Orientations pour le budget 2011

Durant les prochaines semaines, le Conseil travaillera à la préparation du budget pour l'année 2011.

Rappelons ici qu'en 2010 le nouveau Conseil a maintenu le taux de taxes au même niveau que celui de 2009. Pour 2011, nous aurons à prendre de décisions importantes en ce qui concerne la mise en œuvre du PU et du PPU. Les investissements que nous déciderons de faire seront des investissements sur de longues périodes afin de minimiser l'impact sur le portefeuille des citoyens. De plus, elles feront l'objet de consultations auprès des citoyens.

Mais déjà, nous avons quelques bonnes nouvelles suite à la reconduction du programme sur la taxe d'accise fédérale. En effet, la municipalité rece-

vra pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013 tout près d'un million de \$ qu'elle affectera à son programme d'infrastructures, soit environ 250 000 \$ par année.

En terminant, je remercie les conseillers qui ont œuvré au sein du Conseil cette année. Nous avons des défis importants à relever et nous avons mis l'épaule à la roue. En plus des réunions régulières et spéciales, en plus des réunions des comités du Conseil, les membres de ce Conseil se sont réunis en comité plénier de travail chaque jeudi de chaque semaine. Je remercie aussi notre directeur général, nos directeurs de services ainsi que tout le personnel pour leur dévouement et leur soutien.